Questions au Feuilleton

Question nº 3394—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre le paragraphe 2 de la recommandation nº 35 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3395—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre le paragraphe 4 de la recommandation nº 35 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3396—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre le paragraphe 5 de la recommandation nº 35 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3397—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre le paragraphe 7 de la recommandation nº 35 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3398—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 36 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3399—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 54 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3400—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 55 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3401—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 56 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.

Question nº 3402—**M. Young:**

1. Le 1er octobre 1981, le gouvernement avait-il pris des mesures pour mettre en œuvre la recommandation nº 57 du rapport du comité spécial sur les invalides et les handicapés et, le cas échéant, lesquelles?

2. Après le 1er octobre 1981, le gouvernement a-t-il pris d'autres mesures à l'égard de cette recommandation et, le cas échéant, lesquelles?

L'hon. Gerald Regan (secrétaire d'État): Les mesures prises par le gouvernement pour donner suite à ces recommandations du rapport du comité spécial concernant les invalides et les handicapés sont décrites dans le document intitulé «Première réaction du gouvernement du Canada au rapport «Obstacles», décembre 1981», déposé le 17 décembre 1981.